

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE (*) à la SALLE DU FOYER RURAL, le JEUDI 4 JUIN 2020 à 19 heures 00

ORDRE DU JOUR

- 1) CREATION PARKING AU DROIT DU STADE MUNICIPAL RUE HENRI BARBUSSE – LANCEMENT MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - REVISION ESTIMATION ;
- 2) FIXATION DU REGIME INDEMNITAIRE MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES ;
- 3) ALSH ETE 2020 – TARIFS ET RECRUTEMENT ANIMATEURS ;
- 4) DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE ;
- 5) ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ;
- 6) DESIGNATION DES DELEGUES :
 - SIDEC
 - SIATUB
 - SIVOM
 - ACTION
- 7) DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI :
 - POUR LA COMPETENCE DISTRIBUTION D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE
 - POUR LA COMPETENCE DEFENSE EXTERIEUR CONTRE L'INCENDIE
 - POUR LA COMPETENCE PRODUCTION PAR CAPTAGES OU POMPAGES
- 8) DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ;
- 9) DESIGNATION D'UN ELU REFERENT EMPLOI ;
- 10) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Le 28 mai 2020

Le Maire,

M.DEFAUX



Port du masque obligatoire + stylo personnel

(*) conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020, pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion du conseil municipal aura lieu avec un effectif limité du public dans le respect des mesures barrières et de distanciation.



POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le